

ait pitié de celui qui, depuis un an et demi, n'a rien reçu du ministère. Mais à la direction des Beaux-Arts, on est de mauvaise humeur ; on déclare que Vietty « a abusé des bontés du ministre ».

Hélas ! Vietty doit continuer à faire le métier de solliciteur. En désespoir de cause, il s'adresse au ministre de la guerre, Sebastiani (s. d., 1839).

« Le voyageur que vous avez eu la bonté de protéger en Grèce a recours en France à votre protection. Mes constants efforts pour faire de la commission scientifique de Morée une œuvre nationale, un pendant de celle de la commission d'Egypte, ont toujours été arrêtés. Vous savez, Monsieur le Ministre, que votre intervention à cet égard, si généreusement octroyée de votre quartier général à Modon, ne fut pas accueillie du ministre de l'intérieur. Depuis, l'Institut, après l'examen de mes travaux, m'ayant fait attribuer l'ouvrage archéologique sur le Péloponèse, je fus encore réduit à la demi-solde, réduit à moi seul, borné en temps et en finances, quoique par mon sujet, mes voyages, mes études, j'eusse beaucoup plus à dire qu'aucun de mes collègues. L'introduction est depuis sept mois au ministère de l'intérieur ».

En 1840, on lui alloue 3.000 francs pour rédiger son travail, mais, en attendant, il a fallu vivre ; il a des dettes, et, dans une lettre au ministre, Blot peint sa triste situation : « aujourd'hui, il est à l'aumône. Sur mes instances, il a renoncé à ses introductions sur les mythes religieux pour se consacrer à l'itinéraire archéologique tel que l'Institut le réclame, mais il ne peut le mettre au net ; il n'a pas de livres à sa disposition ; enfin, ses malles sont engagées » (28 juillet).

C'est dans cette détresse qu'il meurt à Tarare, le 30 janvier 1842 : « Il vivait chez une parente qui le nourrissait pour un modique salaire ; il refusait les offres des personnes les plus éminentes du pays. Esprit inquiet et soupçonneux, il se sentait surtout malheureux de ne pouvoir venir au secours d'une vieille mère infirme — morte en 1837 —, sa parente travaillait pour lui procurer du pain. Il laisse à Lyon, à Villefranche, à Tarare, 6 à 7.000 francs de dettes. La commission avait demandé le renvoi en Grèce de Vietty qu'elle considérait comme l'homme le plus capable pour ce genre de recherches ».